



À l'attention du Conseil régional Centre-Val de Loire

Contribution des panels territoriaux au Conseil régional pour faire vivre une Démocratie Permanente en Région Centre-Val de Loire

**Les six besoins fondamentaux à prendre en compte ainsi que trois
propositions pour enclencher une Démocratie Permanente**

Vendredi 29 septembre 2017, à l'issue de la démarche des panels

Contribution des panels territoriaux au Conseil régional pour faire vivre une Démocratie Permanente en Région Centre-Val de Loire

Rappel de la démarche

Le Conseil régional Centre-Val de Loire s'est engagé dans une large concertation pour faire vivre une Démocratie Permanente sur son territoire. Cette démarche multi-acteurs se développe tout au long de l'année 2017 avec l'objectif de remettre à l'assemblée régionale des propositions pour une région participative et citoyenne.

Dans ce contexte, les panels territoriaux ont pour mission, à partir de leurs propres réflexions et des idées recueillies dans le cadre de la démarche globale *Faisons vivre une Démocratie Permanente en Région Centre-Val de Loire*, de formuler des propositions élaborées au fil de l'année.

Les six panels territoriaux, un par département, ont été composés de citoyen·ne·s, de représentant·e·s de structures et élu·e·s local·e·s, pour représenter la diversité des situations géographiques, des villes et territoires ruraux de la région, de sa population (âges, catégories socio-professionnelles) et des différentes formes de participation à la vie locale.

Les membres des panels ont été désignés pour partie par tirage au sort après appel à candidature (pour les citoyens et représentants des structures) et pour partie par les président·e·s des intercommunalités tirées au sort dans les bassins de vie. Ils se sont engagés à suivre la démarche dans son ensemble, de la journée de lancement jusqu'à la finalisation de la contribution des panels.

La journée de lancement, le 26 janvier au conseil régional, a eu pour objectifs de préciser le cadre de la démarche régionale et la mission des panels, de recueillir les attentes des panelistes, d'expérimenter des méthodes et des outils de travail, de prendre le temps de faire connaissance et de permettre à chaque panel départemental d'esquisser des premières pistes de travail (*Le grand journal des panels*).

Puis en écho aux tournées citoyennes par département, chaque panel a été invité à se réunir pour continuer la réflexion et le travail en esquissant une série de propositions.

Le 29 septembre 2017, à partir d'une relecture par Villes au Carré des esquisses élaborées par les panels au long de la démarche, l'ensemble des membres des panels présents se sont accordés sur les besoins essentiels des habitants citoyens, usagers, élus et acteurs pour une démocratie permanente (par clarification et amendement). Puis ils ont été invités à travailler sur trois de ces besoins fondamentaux ressortis comme prioritaires afin de proposer pour chacun d'eux un projet ou une action sur lequel ils invitent le Conseil régional à s'engager rapidement après la délibération pour une Démocratie Permanente. Ces premières actions permettraient d'enclencher une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire.

Préambule

Les deux pages suivantes reprennent la contribution des panels territoriaux telle qu'elle a été présentée par les panelistes au président et au vice-président à la démocratie et aux initiatives citoyennes du Conseil régional, sous sa forme synthétique.

Les fiches de synthèse qui suivent, structurées autour des six besoins fondamentaux pour une Démocratie Permanente, invitent à rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels.

Dans chaque fiche de synthèse, est alors repris :

- la définition finale du besoin, synthétisée, clarifiée et amendée par les panels le 29 septembre ; en vue d'une restitution le jour même au président,
- la synthèse proposée par la relecture de Villes au Carré veillant à intégrer la diversité des notions abordées,
- les verbatim regroupés à partir des comptes-rendus des séances de travail (tous panels confondus),
- les esquisses de propositions issues des six réunions dans les territoires (en explicitant de quel panel provient chaque proposition),
- les idées recueillies dans *Le grand journal des panels* du 26 janvier.

Par ce document, les panels territoriaux adressent au Conseil régional leur contribution pour faire vivre une Démocratie Permanente en Région Centre-Val de Loire.

Contribution des panels territoriaux

Les six besoins fondamentaux pour une démocratie permanente

À quels besoins le Conseil régional devra-t-il répondre pour bâtir et faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, avec et pour les habitants, citoyens, usagers, acteurs et élus ?

Les panels ont identifiés six besoins principaux :

- le besoin d'APPRENTISSAGE

Besoin d'apprendre l'exercice de la citoyenneté, dès le plus jeune âge tout, au long de la vie.

- le besoin d'EXPÉRIMENTATION

Besoin d'expérimentation et besoin de temps pour expérimenter, et prise en compte des résultats.

- le besoin d'IMPLICATION

Besoin de favoriser l'implication de chacun dans la vie publique.

- le besoin de CONNEXION

Besoin de connexion directe entre les citoyens, les élus et les services de la Région, pour partager et échanger directement.

- le besoin d'EXEMPLARITÉ

Besoin d'exemplarité de la part des élus dans l'exercice de leur mandat.

- et le besoin d'INFORMATION

Besoin d'information transparente, lisible et accessible.

Contribution des panels territoriaux

Trois propositions d'actions pour enclencher une Démocratie Permanente sur les besoins identifiés comme prioritaires

Pour enclencher une Démocratie Permanente sur
le besoin d'APPRENTISSAGE :

Un passeport citoyenneté pour les lycéens

La proposition

- Créer un passeport citoyenneté Pour tous, et dans un premier temps pour les lycéens
- Dès septembre 2018
- Gratifie un « voyage en citoyenneté » avec différentes étapes théoriques et pratiques :
 - Jeux- théâtre
 - Projet de groupe
 - Associations
 - Participation au conseil municipal
- Avec un accompagnement référentiel.

Pourquoi ?

- susciter l'envie d'apprendre ce qu'est la citoyenneté
- Faire évoluer les mentalités vers plus de démocratie
- Susciter l'envie de devenir acteur
- Acquérir les outils de réflexion et d'expression

Pour enclencher une Démocratie Permanente sur
le besoin d'EXPERIMENTATION :

Un animateur/facilitateur et des moyens pour expérimenter

La proposition

Mettre à disposition de tout groupe se saisissant d'un projet ou d'un thème, un animateur/facilitateur utilisant des méthodes démocratiques innovantes et des moyens matériels et financiers.

Pour enclencher une Démocratie Permanente sur
le besoin D'IMPLICATION :

Des panels

La proposition

Créer des groupes de personnes tirées au sort parmi des volontaires pour proposer et travailler avec voix consultative et délibérative à la Région sur tous les sujets. (Pérenniser dans le temps la démarche de panels et de fabriks dans les territoires).

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Fiches de synthèse

- le besoin d'APPRENTISSAGE
- le besoin d'EXPÉRIMENTATION
- le besoin d'IMPLICATION
- le besoin de CONNEXION
- le besoin d'EXEMPLARITÉ
- le besoin d'INFORMATION

Fiche de synthèse 1

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin d'

Apprentissage

pour une Démocratie Permanente

Apprentissage

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin d'APPRENTISSAGE

Besoin d'apprendre l'exercice de la citoyenneté, dès le plus jeune âge tout, au long de la vie.

Action définie, amendée et consentie par les panels le 29 septembre

Une action qui pourrait être mise en oeuvre rapidement par le Conseil régional pour enclencher la Démocratie Permanente sur le besoin d'APPRENTISSAGE

Création d'un passeport citoyenneté pour les lycéens

La proposition

- Créer un passeport citoyenneté
- Pour tous, et dans un premier temps pour les lycéens
- Dès septembre 2018
- Gratifie un « voyage en citoyenneté » avec différentes étapes théoriques et pratiques :
 - Jeux- théâtre
 - Projet de groupe
 - Associations
 - Participation au conseil municipal
- Avec un accompagnement référentiel.

Pourquoi ?

- susciter l'envie d'apprendre ce qu'est la citoyenneté
- Faire évoluer les mentalités vers plus de démocratie
- Susciter l'envie de devenir acteur
- Acquérir les outils de réflexion et d'expression

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

d'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre des instances démocratiques, pour tous, dès le plus jeune âge, tout au long de la vie

L'apprentissage de quoi ?

- *la citoyenneté, la démocratie, la vie de la société*
- *l'engagement, son pouvoir d'agir, le pouvoir d'agir des autres*
- *écouter les autres, travailler en équipe, comprendre les lois, décider*
- *les institutions déjà en place ; les institutions consultatives ; les compétences de la Région ; le fonctionnement des collectivités territoriales*

Pour qui ?

- pour toutes les populations, tout le monde ; la préoccupation de tous
- dès le plus jeune âge ; tout au long de la vie ; à tout âge ; pour les jeunes
- pour les élus et pour les citoyens ; à tous les élus locaux
- pour les parents ; pour les parents/enfants ; pour les enseignants
- pour le public

Des dynamiques et des pratiques

- lieux d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, former à, apprendre à, faire vivre le processus démocratique, co-éducation, une éducation continue, éduquer, expérimenter, éduquer par l'expérimentation, sensibiliser, apporter une pédagogie, inciter à, trouver une formulation pédagogique, renforcer l'éducation, éducation citoyenne, la construction de la citoyenneté, acculturer au pouvoir d'agir, diffuser la connaissance, faire connaître, donner envie en accompagnement avec de la formation ; des formations pour améliorer la connaissance ; faire venir la Région dans les lycées ; rapprocher l'éducation populaire et l'éducation nationale ; l'engagement bénévole pour l'accompagnement des associations

Quelques éléments de méthode

- la tiercité (intervention d'un tiers)
- multiplier les ouvertures, la perception, les angles de vue

Parmi les esquisses de concrétisations proposées par les différents panels pour satisfaire ce besoin d'apprentissage :

L'école des élus et des citoyens, l'utilisation des établissements scolaires, commissions où les scolaires peuvent s'investir (décisions sur les menus, sur la vie scolaire...) faire vivre le processus démocratique au sein de l'école et à l'extérieur, un rapprochement de la C.R.E.S, de l'E.S.P.E.R et des organismes d'éducation populaire, rapprochement de l'éducation nationale ; des écoles parentales, le conseil d'enfants, panels territoriaux de jeunes, tournées d'élus dans les collèges et lycées ; un programme sur trois ans : de la seconde à la terminale pour favoriser l'implication des jeunes ; dès la primaire ; faire venir la Région dans les lycées ;

...

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panel 28 – Inciter tous les citoyens dès leur plus jeune âge à participer à la vie publique (Res Publica)

Moyens :

- Pendant les temps d'activités périscolaires (TAP)
- Expérimenter et faire vivre le processus démocratique au sein de l'école, et aussi à l'extérieur
- Sensibiliser et apporter une pédagogie aux parents et aux enseignants
- Un conseil municipal d'enfants
- Inciter les enfants à se réunir, à écouter les autres, à travailler en équipe, à comprendre les lois, à décider, etc
- Se rapprocher de la C.R.E.S, de l'ESPER (pour la coopération à l'école) et des organismes d'éducation populaire.
- Favoriser la création d'écoles parentales
- Trouver la formulation pédagogique pour faire admettre la tiercité, c'est-à-dire l'intervention d'un tiers permettant de multiplier les ouvertures, la perception, les angles de vue.

Panel 18- Éduquer à la citoyenneté par l'expérimentation dès le plus jeune âge

Panel 18- Utilisation d'un établissement scolaire comme lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie pour toutes les populations

Panel 18- Créer l'école des élus et des citoyens

Panel 45- Acculturer les jeunes sur leur pouvoir d'agir et acculturer les élus sur les capacités d'agir des jeunes.

- En mettant en place des panels territoriaux de jeunes (12-17 ans) ;
- En organisant des tournées d'élus dans les collèges et les lycées.

Panel 28- Diffuser auprès du public la connaissance des instances consultatives déjà prévues par la loi et en promouvoir l'utilisation.

>> a. Développer des comités consultatifs citoyens pour tout projet.

Donner aux citoyens les moyens :

- d'être informés
- de proposer
- de participer

Au niveau des communes, des communautés de communes et des intercommunalités :

- obligation de publicité de la création du comité et de son contenu
- impossibilité de refus de la part du maire.

>>b. Au niveau des communautés de communes ou d'agglomération, s'appuyer sur les lois du CGCT (code des collectivités territoriales) pour créer des outils de concertation et de coopération : acteurs de territoire/région/bassins de vie/élus à tout niveau

Communautés de communes, agglomérations, communes et département : leurs élus freinent la communication entre la Région et le terrain.

Exemples :

- pour un projet de compétence d'une communauté de communes ou une agglomération : la création d'un comité consultatif qui formulerait un avis, transmis au conseil communautaire
- des instances dont les citoyens peuvent se saisir pour apporter ou amender des projets.

Panel 45- Donner envie aux citoyens d'être élu.

- En faisant évoluer les représentations ;
- En garantissant du temps pour bien s'impliquer dans son mandat (ex : du mandat syndical) ;
- et en accompagnant avec de la formation.

Panel 36- Imposer des formations à tous les élus locaux

- pour améliorer la connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Panel 36- Faire venir la Région dans les lycées

- Etre à l'écoute des jeunes
- Favoriser leur implication dans la société
- Actions concrètes à partir de leurs propositions
- Programme sur trois ans : de la seconde à la terminale

Une démarche qui mérite d'être commencée dès la primaire.

Panel 41 - Apprentissage de l'engagement à tout âge

- Faire connaître les compétences de la Région
- Rapprocher l'éducation populaire et l'éducation nationale
- Favoriser les passeports bénévoles pour l'accompagnement aux associations

Panel 37 - Eduquer- Éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge

Les établissements scolaires deviennent des lieux de citoyenneté où tout le monde est impliqué, au sein de commissions où les scolaires peuvent s'investir

- Apprentissage
- Action citoyenne : décisions sur les menus, la vie scolaire par exemple

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Renforcer l'éducation (conseils municipaux d'enfants et école)
- Éducation citoyenne dès le plus jeune âge
- Inciter les citoyens dès le plus jeune âge à être acteur de la vie publique
- Co-éducation parents/enfants, à la vie de la société
- Former à la citoyenneté : en faire la préoccupation de tous
- Ramener la construction de citoyenneté dans une forme d'éducation continue à la démocratie

Fiche de synthèse 2

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin d'

Expérimentation

pour une Démocratie Permanente

Expérimentation

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin d'EXPERIMENTATION

Besoin d'expérimentation et besoin de temps pour expérimenter, et prise en compte des résultats

Action définie, amendée et consentie par les panels le 29 septembre

Une action qui pourrait être mise en oeuvre rapidement par le Conseil régional pour enclencher la Démocratie Permanente sur le besoin d'EXPERIMENTATION

Un animateur/facilitateur et des moyens pour expérimenter

La proposition

Mettre à disposition de tout groupe se saisissant d'un projet ou d'un thème, un animateur/facilitateur utilisant des méthodes démocratiques innovantes et des moyens matériels et financiers.

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

d'expérimentation pour maintenir en vie et faire évoluer le processus démocratique tous ensemble (institutions, élus et citoyens) tout en donnant une part active à chacun.

Le système démocratique est un laboratoire qui a besoin de temps pour mener ses expérimentations et tirer pleinement parti de ses résultats.

Qui ?

- *Tous les citoyens dès leur plus jeune âge,*
- *Les élus*

Des dynamiques, des pratiques

- *Expérimenter et faire vivre le processus démocratique*
- *Eduquer à la citoyenneté par l'expérimentation*

- *S'inspirer de pratiques démocratiques permanentes existantes (gouvernance collégiale et participative de Saillan, démocratie directe suisse, financement participatif, un homme/une voix...)*
- *Accepter les expérimentations démocratiques, leur laisser du temps*
- *Tester les idées à une petite échelle, avant de les appliquer à une plus grande (laboratoire)*
- *Redonner de l'intérêt à la démocratie en modifiant les règles de décision*
- *Penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais ; connaître et reconnaître la valeur de chacun*

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panels 28 – Inciter tous les citoyens dès leur plus jeune âge à participer à la vie publique (Res Publica)

Moyens :

- Pendant les temps d'activités périscolaires (TAP)
- Expérimenter et faire vivre le processus démocratique au sein de l'école, et aussi à l'extérieur
- Sensibiliser et apporter une pédagogie aux parents et aux enseignants
- Un conseil municipal d'enfants
- Inciter les enfants à se réunir, à écouter les autres, à travailler en équipe, à comprendre les lois, à décider, etc
- Se rapprocher de la C.R.E.S, de l'ESPER (pour la coopération à l'école) et des organismes d'éducation populaire.
- Favoriser la création d'écoles parentales
- Trouver la formulation pédagogique pour faire admettre la tiercité, c'est-à-dire l'intervention d'un tiers permettant de multiplier les ouvertures, la perception, les angles de vue.

Panel 18- Éduquer à la citoyenneté par l'expérimentation dès le plus jeune âge

Panel 36 - S'inspirer des pratiques démocratiques permanentes existantes

- gouvernance collégiale et participative (Saillan)
- démocratie directe : vote systématique des citoyens, par envoi de liste de propositions détaillées (dossier complet, ...) (exemple suisse)
- que les élus aient le devoir de respecter leurs engagements

Panel 37 - Accepter les expérimentations démocratiques, leur laisser du temps

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Tester les idées à une petite échelle, avant de les appliquer à une plus grande -> laboratoire
- Redonner de l'intérêt à la démocratie en modifiant les règles de décision et en donnant aux gens les moyens de comprendre
- Un mode de prise de décision différent : pas à la majorité (sujet à travailler)
- Numérique pour toucher le plus de monde et amplifier le débat (inspiration du financement participatif ; avec vigilance et sécurité)
- Penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais : pourquoi, comment...
- Connaître et reconnaître la valeur de chacun : un Homme = une voix

Fiche de synthèse 3

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin d'

Implication

pour une Démocratie Permanente

Implication

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin d'IMPLICATION

Besoin de favoriser l'implication de chacun dans la vie publique.

Action définie, amendée et consentie par les panels le 29 septembre

Une action qui pourrait être mise en oeuvre rapidement par le Conseil régional pour enclencher la Démocratie Permanente sur le besoin d'IMPLICATION

Panels

La proposition

Créer des groupes de personnes tirées au sort parmi des volontaires pour proposer et travailler avec voix consultative et délibérative à la Région sur tous les sujets. (Pérenniser dans le temps la démarche de panels et de fabriks dans les territoires).

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

> d'implication de tous les citoyens, dont les jeunes et les plus éloignés de la citoyenneté, à la vie publique :

- par l'impulsion et la participation aux initiatives locales,
- par leur contribution aux projets des institutions qui les concernent,
- par la prise en charge directe de projets d'intérêt général et la possibilité de prendre part à l'animation de la démocratie elle-même.

> de légitimité, de confiance et disponibilité pour aspirer à s'impliquer dans un mandat d'élu.

Dans quoi s'impliquer ou être impliqué ?

- *La vie publique, la vie citoyenne, la citoyenneté*
- *Le processus démocratique ; tous processus démocratiques ; l'animation de la démocratie ; un mandat d'élu, la redéfinition du rôle et de la fonction de l'élu, l'articulation entre élu et citoyen*
- *Son propre pouvoir d'agir ; le pouvoir d'agir des jeunes ; les initiatives territoriales, des projets citoyens locaux*
- *Les projets des collectivités territoriales ; les projets structurants ; les projets d'intérêt général ; les politiques de la Région ; les décisions prises par les instances locales ; la consultation sur le programme en début de mandat ; l'évaluation du programme en fin de mandat ; l'élaboration des projets et leur mise en œuvre, l'évaluation*
- *Le processus décisionnaire ; le processus consultatif ; les budgets et les ressources publiques*
- *Une instance citoyenne d'éthique*

Qui ?

- *Chacun, le plus de monde*
- *Les citoyens, tous les citoyens dès leur plus jeune âge, les jeunes (12-17 ans ; collège et lycée), le citoyen éloigné de la citoyenneté, les personnes que l'on n'entend jamais, les citoyens de tous les âges, y compris les jeunes, junior et adulte, que toutes les populations soient représentées, dans une vision qui intègre les générations à venir*
- *Le terrain, les acteurs des initiatives territoriales, les porteurs de projet*
- *Les usagers et personnes concernées*
- *Un pourcentage de citoyens tirés au sort*
- *Toutes les collectivités territoriales : la Région, communes, communautés de communes, agglomérations, communes et département ; les élus, les maires, les chargés de mission*
- *Les animateurs de la démocratie, les ambassadeurs citoyens*

Des dynamiques, des pratiques

- *Impliquer plus les citoyens ; impliquer le citoyen dans une démarche démocratique en dehors du vote ; participer à la vie publique ; faire vivre le processus démocratique ; acculturer au pouvoir d'agir ; animer la démocratie ; toucher le plus de monde ; amplifier le débat ; favoriser l'implication des jeunes dans la société*
- *Donner aux citoyens les moyens d'être informés, de proposer, de participer ; concertation et de coopération entre acteurs de territoire, Région, bassins de vie et élus à tout niveau ; donner la parole ; formuler des avis transmis au conseil communautaire ; consultation, interpellation, co-construction ; que les citoyens aient part dans le processus décisionnaire, le consultatif et l'évaluation ; consultation des citoyens avant la mise en place de projets structurants ; dialogue direct entre les élus et les citoyens ; consulter les citoyens ; émettre des propositions à destination des élus ; échanger sur les sujets et être force de propositions ; mise en débat des sujets et propositions ; consulter en début de mandat, évaluer le programme en fin de mandat ; apporter ou amender des projets ; favoriser l'échange ; amélioration de la consultation ; contribuer aux politiques ;*

recueillir informations et expertises des habitants sur les dossiers de la Région ; impliquer dans les décisions par participation directe

- *Permettre aux citoyens de faire et de s'impliquer dans des projets d'intérêt général ; promouvoir la liberté de faire ; utiliser des compétences des citoyens au profit du collectif*
- *Avec un pouvoir décisionnaire ; avec un pouvoir décisionnel, dans l'horizontalité ; déléguer des budgets publics ou des ressources ; aux côtés des élus ; des actions concrètes à partir des propositions*
- *Donner envie aux citoyens d'être élus ; garantir du temps pour bien s'impliquer ; accompagner l'implication et la prise de mandat avec de la formation*
- *Favoriser les besoins élémentaires de chaque personne, dont les personnes en situation de handicap depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte*
- *Reconnaissance du temps bénévole*

Éléments de méthode

- *Implication citoyenne au profit du collectif et de l'intérêt général*
- *S'appuyer sur le principe de l'amélioration continue*
- *Accessibilité et compréhension par tous.*
- *Le numérique pour toucher le plus de monde et amplifier le débat*
- *Des instances représentatives de la population. L'appui sur du volontariat, la possibilité de désigner par tirage au sort. Penser la démocratie à partir des personnes qu'on n'entend jamais*
- *Accompagner, proposer un accompagnement, donner les moyens de participer, former*
- *L'intervention de tiers neutre dans les réunions, permettant de multiplier les ouvertures, la perception, les angles de vue*
- *L'indépendance des commissions citoyennes vis-à-vis des politiques.*
- *Formation des facilitateurs et des animateurs*
- *Réunions conviviales*

Parmi les esquisses de concrétisations proposées par les différents panels pour satisfaire ce besoin d'implication :

- *Promouvoir la connaissance et l'utilisation des instances consultatives ; modification des instances consultatives existantes ; des conseils citoyens permanents avec tirage au sort sur la liste de recensement ; le développement de comités consultatifs citoyens ; la constitution de panel incluant citoyen éloigné de la citoyenneté ; référendum numérique ; un panel de citoyens ; un conseil citoyen aux côtés des élus ; diffuser la connaissance des instances consultatives déjà prévues par la loi ; consultation-concertation avec possibilité de contre-propositions ; un conseil municipal d'enfants, panels territoriaux de jeunes ; tournées d'élus dans les collèges et les lycées ; faire vivre le processus au sein de l'école ; faire venir la Région dans les lycées ;*
- *Un outil numérique pour accéder à l'information (open data) et favoriser l'échange ; une plateforme numérique citoyenne ayant pour fonction de consulter les citoyens, d'émettre des propositions à destination des élus (en vue de décision) et de publier les projets et les idées de la Région ; une boîte à idée matérialisée et dématérialisée.*

- *Ouverture des instances décisionnaires aux citoyens, un panel tiré au sort avec un pouvoir décisionnel pour que les institutions législatives soient représentatives de la population ; une instance consultative et décisionnaire désignée par tirage au sort ; un conseil garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision ; consultation-concertation avec possibilité de contre-proposition pour un projet amendé.*
- *Participation directe par un pourcentage de tirés au sort (voix des citoyens délibérative ; implication obligatoire)*
- *Des rendez-vous réguliers en local, des temps dédiés pour le dialogue direct, des permanences téléphoniques régulières, des blogs, etc.*
- *Des postes territorialisés d'animateurs de la démocratie ; un réseau d'ambassadeurs citoyens – encadrés, coordonnés, indépendants et éloignés de la politique ; la coopération avec des organismes d'éducation populaire*
- *L'allocation de ressources à des projets citoyens locaux, la délégation de ressources et de budgets publics, des commissions- projets (délégation à des citoyens) pour une participation/gestion directe.*
- *Des congés pour garantir du temps pour bien s'impliquer dans mandat d'élu ou dans implication citoyenne (sur exemple du mandat syndical), des congés citoyens*
- *Fond dédié pour les institutions et les personnes pour sortir de situation de grande précarité et pouvoir s'impliquer dans la démocratie.*
- *Des lieux de participation collective, d'échange neutres et tournants au niveau de chaque commune et EPCI pour les concertations (dans des associations, des écoles, des cafés ; animé par un facilitateur formé ; avec soutien de la région pour l'intendance ; à partir d'un appel à projet avec cahier des charges diffusé)*
- *Des groupes de réflexion territoriales à des échelles différentes selon les problématiques, « à la manière des panels » (animateurs formés par la Région, réunions conviviales, pour recueillir informations et expertises des habitants, avec temps de décharge –passeport bénévole)*

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panel 28 - Inciter tous les citoyens dès leur plus jeune âge à participer à la vie publique (Res Publica)

Moyens :

- Pendant les temps d'activités périscolaires (TAP)
- Expérimenter et faire vivre le processus démocratique au sein de l'école, et aussi à l'extérieur
- Sensibiliser et apporter une pédagogie aux parents et aux enseignants
- Un conseil municipal d'enfants
- Inciter les enfants à se réunir, à écouter les autres, à travailler en équipe, à comprendre les lois, à décider, etc
- Se rapprocher de la C.R.E.S, de l'ESPER (pour la coopération à l'école) et des organismes d'éducation populaire.
- Favoriser la création d'écoles parentales
- Trouver la formulation pédagogique pour faire admettre la tiercité, c'est-à-dire l'intervention d'un tiers permettant de multiplier les ouvertures, la perception, les angles de vue.

Panel 45- Acculturer les jeunes sur leur pouvoir d'agir et acculturer les élus sur les capacités d'agir des jeunes.

- En mettant en place des panels territoriaux de jeunes (12-17 ans) ;
- En organisant des tournées d'élus dans les collèges et les lycées.

Panel 28- Diffuser auprès du public la connaissance des instances consultatives déjà prévues par la loi et en promouvoir l'utilisation.

>> a. Développer des comités consultatifs citoyens pour tout projet.

Donner aux citoyens les moyens :

- d'être informés
- de proposer
- de participer

Au niveau des communes, des communautés de communes et des intercommunalités :

- obligation de publicité de la création du comité et de son contenu
- impossibilité de refus de la part du maire.

>>b. Au niveau des communautés de communes ou d'agglomération, s'appuyer sur les lois du CGCT (code des collectivités territoriales) pour créer des outils de concertation et de coopération : acteurs de territoire/région/bassins de vie/élus à tout niveau

Communautés de communes, agglomérations, communes et département : leurs élus freinent la communication entre la Région et le terrain.

Exemples :

- pour un projet de compétence d'une communauté de communes ou une agglomération : la création d'un comité consultatif qui formulerait un avis, transmis au conseil communautaire
- des instances dont les citoyens peuvent se saisir pour apporter ou amender des projets.

Panel 45- Donner envie aux citoyens d'être élu.

- En faisant évoluer les représentations ;
- En garantissant du temps pour bien s'impliquer dans son mandat (ex : du mandat syndical) ;
- et en accompagnant avec de la formation.

Panel 18- Déployer l'outil numérique pour accéder à l'info et favoriser l'échange (open data). Prévoir un accompagnement individuel et/ou collectif

Panel 18- Tracer et rendre compte de tous processus démocratiques : consultation, interpellation, co-construction...

Panel 45- Donner aux initiatives territoriales un accès direct à la Région :

- Des élus et chargés de mission identifiés ;
- Des rendez-vous réguliers en local.

Panel 45- Impliquer le citoyen éloigné de la citoyenneté dans une démarche démocratique en dehors du vote. Impliquer plus les citoyens, qu'ils aient part dans le processus décisionnaire, le consultatif et l'évaluation.

- Par la constitution de panel ;
- Par référendum numérique ;
- En modifiant les instances consultatives qui existent ;
- En ouvrant les instances décisionnaires aux citoyens.

Panel 18- Redéfinir le rôle et la fonction de l' élu : obligation de consultation des citoyens avant la mise en place de projets structurants, articulation élu/citoyen, respect des engagements, révocation

Panel 45- Mettre les élus en situation d'écoute régulière de tous les habitants.

- En modifiant l'organisation des réunions, animées et facilitées par des tiers neutres ;
- En invitant les élus à participer à des réunions auxquelles ils sont participants au même titre que les autres ;
- En leur proposant des témoignages de citoyens de façon régulière (verbatim, rencontres directes, ...) ;
- En organisant des temps dédiés pour le dialogue direct entre les élus et les citoyens (par exemple : des permanences téléphoniques régulières, des blogs, ...) ;
- Avec une vigilance : l' élu écoute le citoyen dans ses problèmes, pas uniquement dans les solutions qu'il propose.

Panel 28- Que la Région encourage la création de comités consultatifs citoyens pour élaborer des projets et les mettre en œuvre.

Panel 28- Développer et diffuser une application numérique citoyenne ayant pour fonction de :

- consulter les citoyens, avec condition de mise en œuvre. A définir : le seuil de déclenchement au-delà duquel la consultation vaut pour décision
- émettre des propositions à destination des élus (en vue de décision). Idem : seuil de déclenchement à définir.
- publier dès leur conception les projets et les idées de la Région, de façon lisible et explicite.

Panel 18- Créer des conseils citoyens permanents avec tirage au sort sur la liste de recensement (junior ou adulte), pour échanger sur les sujets et être force de propositions avec obligation de mise en débat par les instances publiques.

Panel 45- Consulter un panel de citoyens en début de mandat, et ce panel évaluera ce programme en fin de mandat, sur le mode de l'amélioration en continue.

Panel 45- [Proposition à développer] Créer des conseils citoyens en parallèle des conseils d'élus avec un pouvoir décisionnaire. *A développer* : définir les modalités de légitimité des citoyens qui en feraient partie.

Panel 18- Créer des postes territorialisés d'animateurs de la démocratie

Panel 18- Mettre en place un réseau d'ambassadeurs citoyens, encadrés (coordonnés), indépendants et éloignés de la politique

Panel 18- Donner les moyens à chacun de participer à la vie citoyenne : congés citoyens ...

Panel 45- Permettre aux citoyens de faire et de s'impliquer dans des projets d'intérêt général.

- En allouant des ressources à des projets citoyens locaux ;
- En déléguant des budgets publics ou des ressources ;
- En proposant un accompagnement ;
- En promouvant la liberté de faire ;

Que les citoyens de tous les âges puissent s'impliquer, y compris les jeunes.

Panel 18- Faire aboutir les propositions en actions concrètes

Panel 36- Faire venir la Région dans les lycées

- Etre à l'écoute des jeunes
- Favoriser leur implication dans la société
- Actions concrètes à partir de leurs propositions
- Programme sur trois ans : de la seconde à la terminale

Une démarche qui mérite d'être commencée dès la primaire.

Panel 36- Favoriser les besoins élémentaires de chaque personne, dont les personnes en situation de handicap. Il est impossible pour une personne en situation en grande précarité de s'impliquer dans la démocratie.

Il importe aussi d'inclure au mieux la situation du handicap : de prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte

- donner la parole aux personnes en situation de handicap.
- améliorer l'orientation professionnelle des jeunes.

Proposition concrète : un fond dédié pour les institutions et les personnes

Panel 41 - Assurer un maillage territorial pour favoriser les échanges entre citoyens et contribuer aux politiques de la Région. Les participants seront pour partie tirés au sort depuis des listes électorales et pour partie volontaires.

- Créer des lieux de participation collective, d'échanges neutres et tournants au niveau de chaque commune ou EPCI pour animer des concertations.

Ces lieux peuvent être dans des associations, des écoles, des cafés...

L'animation de ces lieux sera assurée par un facilitateur formé.

La Région assurera la logistique et l'intendance.

Un appel à projet ou cahier des charges pourrait être largement diffusé pour déterminer ces lieux.

- Créer des groupes de réflexion territoriale à des échelles différentes selon les problématiques "à la manière des panels".

Les animateurs de ces groupes devront être formés par la Région (plan de formation)

Les réunions seront organisées de manières conviviales.

Elles permettront de recueillir des informations et expertises des habitants sur les dossiers de la Région.

Les bénévoles devront bénéficier d'un temps de décharge, d'un passeport bénévole, d'une reconnaissance pour toutes les catégories confondues

Panel 41 - Le Conseil régional doit déterminer un budget et des ressources pour la réalisation de l'ensemble de la démarche

Panel 37 - Impliquer- Impliquer les citoyens dans les décisions prises par les instances locales, en assurant leur participation directe par un pourcentage de tirés au sort

- La voix de ces citoyens est délibérative
- Comme pour des jurys d'assise, cette implication est obligatoire

Panel 37 - S'écouter - Réalisation des projets

- Consultation-concertation des usagers et des personnes concernées pour présenter le projet initial des élus ou porteurs du projet (ex : pour les lycées, les proviseurs/enseignants ; pour les hôpitaux, directeur et personnels ; aéroports, parkings, etc.
- élaboration de contre-proposition(s) par les personnes concernées
- Synthèse de 1 +2 pour un projet amendé

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Inciter les citoyens dès le plus jeune âge à être acteur de la vie publique
- Organiser un dialogue régulier avec les élus
- Installer une boîte à idées accessible à tous, matérialisée et dématérialisée
- Amélioration de la consultation des citoyens sur les projets des élus
- Redonner au citoyen un rôle en dehors des périodes de vote (proposition, consultation, décision)
- Numérique pour toucher le plus de monde et amplifier le débat (inspiration du financement participatif; avec vigilance et sécurité)
- Instaurer un tirage au sort pour que toutes les populations soient représentées (conditions qui permettent l'exercice)
- Penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais : pourquoi, comment...
- Connaître et reconnaître la valeur de chacun : un Homme = une voix
- Instance indépendante citoyenne d'éthique
- Création d'une instance consultative et décisionnaire par tirage au sort
- Un Conseil de citoyens aux côtés des élus, c'est un conseil de surveillance garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision.
- Les institutions législatives, ou administratives, sont représentatives de la population via 1 panel, tiré au sort, avec un pouvoir décisionnel, dans horizontalité
- Des commissions-projets (délégation à des citoyens), pour une participation/ gestion directe permettant d'utiliser des compétences des citoyens au profit du collectif, aux côtés des élus aux responsabilités, sur la base du volontariat, en inter générationnel et dans le respect de l'intérêt collectif, avec une vision à long terme intégrant les générations à venir

Fiche de synthèse 4

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin de

Connexion

pour une Démocratie Permanente

Connexion

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin de CONNEXION

Besoin de connexion directe entre les citoyens, les élus et les services de la Région, pour partager et échanger directement

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

de connexion directe entre les citoyens, et les élus et services de la Région, pour partager et échanger directement.

Le besoin de connexion concerne également la valorisation et la mise en lien des initiatives citoyennes et exemplaires : pour une dynamique d'essaimage et de coopération.

Cette connexion doit être inclusive : représentation de toutes les populations, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des plus éloignées de la citoyenneté.

Elle tient compte des générations à venir.

La connexion de qui, de quoi ?

- *La région, les élus, les techniciens, les conseillers régionaux, les élus régionaux*
- *Les citoyens, les habitants, tous les habitants, le plus de monde*
- *Les jeunes, les jeunes (12-17 ans), les collèves, les lycées, parents/enfants*
- *Les personnes que l'on n'entend jamais, les personnes en situation de grande précarité, les personnes en situation de handicap –depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte- que toutes les populations soient représentées, une vision qui intègre les générations à venir*
- *Des ambassadeurs citoyens, les potentialités humaines locales, les initiatives inspirantes*

Des dynamiques, des pratiques

- *Présence de la Région dans les bassins de vie, faciliter l'accès, donner un accès direct à*
- *Mettre en situation d'écoute régulière de, des témoignages*
- *Dialogue direct, dialogue régulier, favoriser l'échange, des échanges, consulter les citoyens, émettre des propositions à destination de, ; recueil d'opinions, d'idées, d'avis des citoyens ; faciliter la communication et la médiation, faire venir dans les communes à la rencontre et donner la parole aux citoyens ; faire venir la Région dans les lycées*
- *Redéfinir le rôle et la fonction de l' élu avec une articulation élu/citoyen, redonner au citoyen un rôle en dehors des périodes de vote, au côté des élus, acculturer les jeunes sur ... et acculturer les élus sur , dans l'horizontalité, au même titre que les autres ; co-apprentissage, coopération,*
- *Assurer un maillage territorial pour favoriser les échanges entre citoyens et contribuer aux politiques de la Région, avec lieux de participation collective et groupes de réflexion territoriales à des échelles différentes*
- *Réseau, identifier et valoriser les potentialités locales, essayer les initiatives inspirantes, échange de savoirs, lieux de rencontre*
- *Inclure aux mieux la situation du handicap*

Éléments de méthode :

- *Prévoir accompagnement individuel et/ou collectif*
- *Des temps dédiés, en local, de façon régulière*
- *Le déploiement d'outils numérique visibles*
- *Modifier l'organisation des réunions*
- *Coopération et co-apprentissage, dans l'horizontalité*
- *Des réunions facilitées par des tiers neutres*
- *L'écoute des problèmes, et non uniquement des solutions proposées*
- *Des rencontres qui peuvent être préparées en amont (par collectivités, élus locaux et citoyens)*

Parmi les esquisses de concrétisations proposées par les différents panels pour satisfaire ce besoin de connexion :

- *Organigramme clair avec thématiques des élus et des techniques (et leurs coordonnées), identification des élus et chargés de missions référents*
- *Forums ouverts dans les bassins de vie avec les conseillers régionaux, des réunions où les élus sont des participants au même titre que les autres, proposer des témoignages de citoyens aux élus par verbatim ou rencontre directes ; des tournées d'élus dans les collèges et les lycées ; car citoyens pour faire venir les élus régionaux à la rencontre des citoyens ; faire venir la Région dans les lycées*
- *Outils numériques pour accéder l'information et favoriser l'échange ; une application numérique citoyenne pour consulter les citoyens, émettre des propositions et publier les projets et idées de la Région ; plateforme numérique pour le recueil d'opinions, d'idées, d'avis des citoyens ; rendez-vous par visio-conférence, des permanences téléphoniques régulières, des blogs,*
- *Commissions-projets (délégation à des citoyens) aux côtés des élus, un conseil de citoyens aux côtés des élus ; des panels territoriaux de jeunes ;*
- *Des postes territorialisés d'animateurs de la démocratie ; un réseau d'ambassadeurs citoyens encadrés (coordonnés), indépendants et éloignés de la politique ;*

- *Des hôtels de vie communaux ou intercommunaux (lieux de rencontres, de services ouverts au public) ; Identification, capitalisation et valorisation des initiatives citoyennes inspirantes ; identification et valorisation des potentialités humaines locales d'échanges de savoirs, co-apprentissage, coopération, Fab Lab et Tiers lieux ; lieux de rencontre apolitiques ; l'école des élus et des citoyens*
- *Tirage au sort pour que toute les catégories de personnes soient représentées,*
- *Fond dédié pour les institutions et les personnes pour sortir de situation de grande précarité et pouvoir s'impliquer dans la démocratie.*

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panel 28- La Région étant mal connue des citoyens, et connaissant mal les bassins de vie : affirmer la présence de la Région auprès des habitants dans les bassins de vie. Soit :

- Faciliter l'accès aux élus
- Et aux techniciens, pour ces mêmes habitants

Moyens :

- o rendez-vous par visio-conférence
- o un organigramme clair qui précise les thématiques des élus et des techniciens, ainsi que leurs coordonnées
- o une présence annuelle :
 - avec des échanges avec les habitants, sous la modalité d'un forum ouvert
 - où les conseillers régionaux interviennent sur des sujets d'intérêt collectifs et des projets
 - sur le bilan de ce qui a été fait dans l'année qui précède dans le bassin de vie et pour annoncer ce qui est prévu.

Panel 18- Déployer l'outil numérique pour accéder à l'info et favoriser l'échange (open data). Prévoir un accompagnement individuel et/ou collectif

Panel 28- Développer et diffuser une application numérique citoyenne ayant pour fonction de :

- consulter les citoyens, avec condition de mise en œuvre. A définir : le seuil de déclenchement au-delà duquel la consultation vaut pour décision
- émettre des propositions à destination des élus (en vue de décision). Idem : seuil de déclenchement à définir.
- publier dès leur conception les projets et les idées de la Région, de façon lisible et explicite.

Panel 18- Redéfinir le rôle et la fonction de l' élu : obligation de consultation des citoyens avant la mise en place de projets structurants, articulation élu/citoyen, respect des engagements, révocation

Panel 18- Créer l'école des élus et des citoyens

Panel 45- Acculturer les jeunes sur leur pouvoir d'agir et acculturer les élus sur les capacités d'agir des jeunes.

- En mettant en place des panels territoriaux de jeunes (12-17 ans) ;
- En organisant des tournées d'élus dans les collèges et les lycées.

Panel 45- Donner aux initiatives territoriales un accès direct à la Région :

- Des élus et chargés de mission identifiés ;
- Des rendez-vous réguliers en local.

Panel 45- Mettre les élus en situation d'écoute régulière de tous les habitants.

- En modifiant l'organisation des réunions, animées et facilitées par des tiers neutres ;
- En invitant les élus à participer à des réunions auxquelles ils sont participants au même titre que les autres ;
- En leur proposant des témoignages de citoyens de façon régulière (verbatim, rencontres directes, ...) ;
- En organisant des temps dédiés pour le dialogue direct entre les élus et les citoyens (par exemple : des permanences téléphoniques régulières, des blogs, ...) ;
- Avec une vigilance : l' élu écoute le citoyen dans ses problèmes, pas uniquement dans les solutions qu'il propose.

Panel 18- Créer des postes territorialisés d'animateurs de la démocratie

Panel 18- Mettre en place un réseau d'ambassadeurs citoyens, encadrés (coordonnés), indépendants et éloignés de la politique

Panel 18- Créer des Hôtels de vie (lieux de rencontres, de services ouverts au public) communaux ou intercommunaux

Panel 18- Identifier et valoriser les potentialités humaines locales : échanges de savoirs, co-apprentissage, coopération, Fab Lab, Tiers lieux

Panel 36- Car citoyens

Faire venir les élus régionaux dans les communes à la rencontre des citoyens.

Pour donner la parole aux citoyens et agir en conséquence.

Point de vigilance :

- que cela aboutisse à des actions.
- que les propositions soient réalistes et en accord avec le territoire.

Cette rencontre doit être préparée en amont par les collectivités et élus locaux, avec les citoyens.

Il doit y avoir au moins un représentant citoyen porte-parole de sa commune.

Panel 36- Plateforme numérique

Recueil d'opinions, d'idées, d'avis des citoyens.

Plateforme très visible.

Les élus régionaux s'engagent à en tenir compte et à en rendre compte.

Panel 36- Faire venir la Région dans les lycées

- Etre à l'écoute des jeunes
- Favoriser leur implication dans la société
- Actions concrètes à partir de leurs propositions
- Programme sur trois ans : de la seconde à la terminale

Une démarche qui mérite d'être commencée dès la primaire.

Panel 36- Favoriser les besoins élémentaires de chaque personne, dont les personnes en situation de handicap.

Il est impossible pour une personne en situation en grande précarité de s'impliquer dans la démocratie.

Il importe aussi d'inclure au mieux la situation du handicap : de prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte

- donner la parole aux personnes en situation de handicap.
- améliorer l'orientation professionnelle des jeunes.

Proposition concrète : un fond dédié pour les institutions et les personnes.

Panel 41- Assurer un maillage territorial pour favoriser les échanges entre citoyens et contribuer aux politiques de la Région. Les participants seront pour partie tirés au sort depuis des listes électorales et pour partie volontaires.

- Créer des lieux de participation collective, d'échanges neutres et tournants au niveau de chaque commune ou EPCI pour animer des concertations.

Ces lieux peuvent être dans des associations, des écoles, des cafés...

L'animation de ces lieux sera assurée par un facilitateur formé.

La Région assurera la logistique et l'intendance.

Un appel à projet ou cahier des charges pourrait être largement diffusé pour déterminer ces lieux.

- Créer des groupes de réflexion territoriale à des échelles différentes selon les problématiques "à la manière des panels".

Les animateurs de ces groupes devront être formés par la Région (plan de formation)

Les réunions seront organisées de manières conviviales.

Elles permettront de recueillir des informations et expertises des habitants sur les dossiers de la Région.

Les bénévoles devront bénéficier d'un temps de décharge, d'un passeport bénévole, d'une reconnaissance pour toutes les catégories confondues

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Co-éducation parents/enfants, à la vie de la société
- Former à la citoyenneté : en faire la préoccupation de tous
- Meilleure connaissance de la Région (des élus)
- Faciliter la communication et la médiation citoyen/région (avec + de transparence pour recréer la confiance)
- Penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais : pourquoi, comment...
- Organiser un dialogue régulier avec les élus
- Redonner au citoyen un rôle en dehors des périodes de vote (proposition, consultation, décision)
- Les institutions législatives, ou administratives, sont représentatives de la population via 1 panel, tiré au sort, avec un pouvoir décisionnel, dans horizontalité
- Des commissions-projets (délégation à des citoyens), pour une participation/ gestion directe permettant d'utiliser des compétences des citoyens au profit du collectif, aux côtés des élus aux responsabilités, sur la base du volontariat, en inter générationnel et dans le respect de l'intérêt collectif, avec une vision à long terme intégrant les générations à venir
- Numérique pour toucher le plus de monde et amplifier le débat (inspiration du financement participatif ; avec vigilance et sécurité)
- Instaurer un tirage au sort pour que toutes les populations soient représentées (conditions qui permettent l'exercice)

- Lieux de rencontre apolitiques
- Un Conseil de citoyens aux côtés des élus, c'est un conseil de surveillance garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision.
- - Identifier, capitaliser, valoriser, pour essaimer les initiatives citoyennes inspirantes

Fiche de synthèse 5

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin d'

EXEMPLARITÉ

pour une Démocratie Permanente

Exemplarité

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin d'EXEMPLARITE

Besoin d'exemplarité de la part des élus dans l'exercice de leur mandat.

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

d'exemplarité de la part des élu-e-s dans leur rôle, leur engagement, leur posture et le lien avec les citoyens qu'ils représentent.

Leur mission d'animation démocratique nécessite :

- **de restaurer une confiance et un intérêt dans le système démocratique**
- **ainsi que d'inciter tous les citoyens à devenir acteurs de la vie publique.**

Qui ?

Les élus, tous les élus locaux

Dynamiques, pratiques

- *Bien s'impliquer dans son mandat ; au service de l'intérêt général ;*
- *Redéfinir le rôle et la fonction de l'élu ; articulation élu/citoyen ; penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais (pourquoi ...? comment... ?) ; connaître et reconnaître la valeur de chacun ; médiation citoyens/Région ;*
- *être en situation d'écoute régulière de tous les habitants ; être à l'écoute des citoyens dans leurs problèmes (pas que des solutions qu'ils proposent) ; passer du « droit à » au « que faire pour la vie dans la société » ;*
- *Consultation des citoyens ; en appréciant/mesurant capacité des électeurs à manier une pensée libre et créatrice ; redonner au citoyen un rôle en dehors des périodes de vote (proposition, consultation, décision) ;*
- *Participer à des réunions en tant que participant, au même titre que les autres ; rencontres apolitiques ; dans l'horizontalité ;*

- *Des modalités de prises de décisions différentes ; s'inspirer des pratiques démocratiques permanentes existantes (gouvernance collégiale et participative (Saillan) et démocratie directe (exemple suisse) ;*
- *Fixer des règles de fonctionnement démocratique ; gérer les différents processus démocratiques*
- *Respect des engagements ; le devoir de respecter les engagements ; faire aboutir les propositions en actions concrètes ; dans le respect des électeurs ; plus de transparence pour recréer la confiance*
- *Ne pas cumuler les mandats ; limiter le nombre de mandats et leur renouvellement ; limitation des mandats dans le temps et en nombre ;*
- *Ouvrir les postes d'élus à plus de citoyens ;*
- *Faire évoluer les représentations ; donner envie aux citoyens d'être élus ; redonner de l'intérêt à la démocratie ; inciter les citoyens dès le plus jeune âge à être acteur de la vie publique ;*
- *Éthique ; être garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision ;*
- *des formations pour améliorer la connaissance des élus du fonctionnement des collectivités territoriales.*

Des éléments de méthode

- *Etre accompagné avec de la formation*

Parmi les esquisses de concrétisations proposées par les différents panels pour satisfaire ce besoin d'exemplarité

Un code de conduite de l'élu ; l'école des élus et des citoyens ; des formations pour améliorer la connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ; réunions animées et facilitées par des tiers neutres ; modification des règles de décisions ; non cumul des mandats et limitation dans la durée ; mandats uniques et non renouvelables ; mises en place de mandats par tirage au sort ; institutions législatives, ou administratives, sont représentatives de la population via un panel, tirage au sort avec pouvoir décisionnel; principe du « un homme= une voix » ; une charte de gouvernance régionale ; Une instance indépendante citoyenne d'éthique ; un conseil de citoyens garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision ; un budget pour la réalisation de la démarche de Démocratie Permanente.

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panel 18- Redéfinir le rôle et la fonction de l'élu : obligation de consultation des citoyens avant la mise en place de projets structurants, articulation élu/citoyen, **respect des engagements**, révocation

Panel 45- Inclure dans un *code de conduite* de l'élu : « Ne pas cumuler des mandats pour ouvrir des postes d'élus à plus de citoyens ».

Panel 45- Mettre les élus en situation d'écoute régulière de tous les habitants.

- En modifiant l'organisation des réunions, animées et facilitées par des tiers neutres ;
- En invitant les élus à participer à des réunions auxquelles ils sont participants au même titre que les autres ;
- En leur proposant des témoignages de citoyens de façon régulière (verbatim, rencontres directes, ...);
- En organisant des temps dédiés pour le dialogue direct entre les élus et les citoyens (par exemple : des permanences téléphoniques régulières, des blogs, ...);
- Avec une vigilance : l'élu écoute le citoyen dans ses problèmes, pas uniquement dans les solutions qu'il propose.

Panel 45- Donner envie aux citoyens d'être élu.

- En faisant évoluer les représentations ;
- En garantissant du temps pour bien s'impliquer dans son mandat (ex : du mandat syndical) ;
- et en accompagnant avec de la formation.

Panel 18- Créer l'école des élus et des citoyens

Panel 18- Faire aboutir les propositions en actions concrètes

Panel 36- S'inspirer des pratiques démocratiques permanentes existantes

- gouvernance collégiale et participative (Saillan)
- démocratie directe : vote systématique des citoyens, par envoi de liste de propositions détaillées (dossier complet, ...) (exemple suisse)
- que les élus aient le devoir de respecter leurs engagements

Panel 36- Imposer des formations à tous les élus locaux

- pour améliorer la connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Panel 41- Création d'une charte de gouvernance régionale pour :

- fixer des règles de fonctionnement démocratique
- gérer les différents processus démocratiques

Panel 41- Le Conseil régional doit déterminer un budget et des ressources pour la réalisation de l'ensemble de la démarche.

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Lieux de rencontre apolitiques
- Passer du « droit à » au « que faire pour » la vie dans la société
- L'élu est au service de l'intérêt général, sans clientélisme ni arrangement personnel. les élus respectent leurs électeurs, et apprécient / mesurent leur capacité à manier une pensée libre et créatrice.
- Penser la démocratie à partir des personnes que l'on n'entend jamais : pourquoi, comment...
- Redonner de l'intérêt à la démocratie en modifiant les règles de décision et en donnant aux gens les moyens de comprendre
- Connaître et reconnaître la valeur de chacun : un Homme = une voix
- Un mode de prise de décision différent : pas à la majorité (sujet à travailler)
- Instituer des mandats uniques et non-renouvelables
- Limiter le nombre des mandats et leur renouvellement
- Limitation des mandats dans le temps et en nombre
- Non cumul des mandats et limitation de la durée
- Favoriser la mise en place de mandats par tirage au sort
- Les institutions législatives, ou administratives, sont représentatives de la population via 1 panel, tiré au sort, avec un pouvoir décisionnel, dans horizontalité
- Instance indépendante citoyenne d'éthique
- Un Conseil de citoyens aux côtés des élus, C'est un conseil de surveillance garant de l'éthique et de la conformité à l'esprit et à la vision.
- Redonner au citoyen un rôle en dehors des périodes de vote (proposition, consultation, décision)
- Faciliter la communication et la médiation citoyen/région (avec + de transparence pour recréer la confiance)
- Inciter les citoyens dès le plus jeune âge à être acteur de la vie publique

Fiche de synthèse 6

Pour rentrer dans la densité, le foisonnement et les nuances du travail des panels ...

Besoin d'

Information

pour une Démocratie Permanente

Information

pour une Démocratie Permanente

Définition synthétisée, clarifiée, amendée et consentie par les panels le 29 septembre 2017

Le besoin d'INFORMATION

Besoin de favoriser l'implication de chacun dans la vie publique

+++++

Synthèse proposée par Villes au Carré au 22 septembre

Pour faire vivre une Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire, les panels ont fait ressortir des propositions autour du **besoin essentiel**

- **d'information lisible et accessible par tous pour comprendre le fonctionnement, les acteurs politiques et techniques, les projets et les processus démocratiques de la Région.**
- **de transparence pour que les citoyens et acteurs soient informés des décisions et des avancées des projets au fur et à mesure de leur développement.**

La compréhension de quoi ?

- *la Région ; les compétences de la Région ; les thématiques et questions traitées par la Région; les élus et leurs thématiques de référence; les techniciens de la Région et leurs thématiques ; les moyens pour contacter élus et techniciens (coordonnées) ; qui fait quoi ?; les projets de la Région ; les projets et idées de la Région ;*
- *les effets des projets de la Région, notamment ceux de Démocratie Permanente; le bilan de l'année précédente par bassin de vie ; les bassins de vie ; les projets à venir par bassin de vie*
-
- *les sujets d'intérêt collectif*
- *les budgets des collectivités*
- *les processus démocratiques*
- *les instances consultatives prévues par la loi*

Pour qui ?

- *pour les citoyens, pour les habitants, pour les élus, pour les bassins de vie*

Des dynamiques et des pratiques

- *donner de la transparence ; transparence et communication sur les sujets abordés (points débattus, décisions, suites donnée aux décisions)*
- *en temps réel*

- donner de la compréhension ; pour une meilleure connaissance de la part des citoyens, des habitants ; pour une meilleure connaissance de la part des élus ; préciser ; accéder à l'information ; diffuser la connaissance ; donner aux citoyens les moyens d'être informés ; donner aux gens les moyens de comprendre
- annoncer ; publicité ; publier dès leur conception les projets et les idées de la Région ; information, clarification, faciliter la communication ;
- tracer et rendre compte ; recréer de la confiance

Éléments de méthode

- Prévoir accompagnement individuel et collectif
- Information accessible, lisible, explicite

Parmi les esquisses de concrétisations proposées par les différents panels pour satisfaire ce besoin d'information :

Affirmer la présence de la Région auprès des habitants dans les bassins de vie, rendez-vous par vision conférence, organigramme clair avec coordonnées des élus et techniciens, échanges avec les habitants, réunions publiques, forum ouvert, intervention des conseillers régionaux sur bilan, prévision et projets par bassin de vie, déploiement de l'outil numérique, open data, développer les comités consultatifs citoyens, développer et diffuser une application numérique citoyenne, s'appuyer sur TV locales, comptes-rendus pour les réunions des institutions démocratiques

Esquisses issues de la seconde réunion des panels dans les territoires (3 mars, 7 avril et 8 septembre)

Panel 45- Donner 100% de transparence aux thématiques des compétences de la Région en temps réel, de manière exhaustive. Toutes les questions traitées sont accessibles et lisibles pour les citoyens.

Panel 28 – Donner de la transparence et de la compréhension sur les projets de la région, notamment ceux pour la Démocratie Permanente, ainsi que sur leurs effets en matière :

- d'emploi
- d'innovation sociétale
- d'environnement
- et de social

Panel 28- La Région étant mal connue des citoyens, et connaissant mal les bassins de vie : affirmer la présence de la Région auprès des habitants dans les bassins de vie. Soit :

- Faciliter l'accès aux élus
- Et aux techniciens, pour ces mêmes habitants

Moyens :

- o rendez-vous par visio-conférence
- o un organigramme clair qui précise les thématiques des élus et des techniciens, ainsi que leurs coordonnées
- o une présence annuelle :
 - avec des échanges avec les habitants, sous la modalité d'un forum ouvert
 - où les conseillers régionaux interviennent sur des sujets d'intérêt collectifs et des projets
 - sur le bilan de ce qui a été fait dans l'année qui précède dans le bassin de vie
 - et pour annoncer ce qui est prévu.

Panel 18- Déployer l'outil numérique pour accéder à l'info et favoriser l'échange (open data). Prévoir un accompagnement individuel et/ou collectif

Panel 18- Tracer et rendre compte de tous processus démocratiques : consultation, interpellation, co-construction...

Panel 28- Diffuser auprès du public la connaissance des instances consultatives déjà prévues par la loi et en promouvoir l'utilisation.

>> a. Développer des comités consultatifs citoyens pour tout projet.

Donner aux citoyens les moyens :

- d'être informés
- de proposer
- de participer

Au niveau des communes, des communautés de communes et des intercommunalités :

- obligation de publicité de la création du comité et de son contenu
- impossibilité de refus de la part du maire.

Panel 28- Développer et diffuser une application numérique citoyenne ayant pour fonction de :

- consulter les citoyens, avec condition de mise en œuvre. A définir : le seuil de déclenchement au-delà duquel la consultation vaut pour décision
- émettre des propositions à destination des élus (en vue de décision). Idem : seuil de déclenchement à définir.
- publier dès leur conception les projets et les idées de la Région, de façon lisible et explicite.

Panel 36 - Transparence et communication sur les sujets abordés

- points débattus, décisions, suites donnée aux décisions
- Imposer les comptes-rendus et réunions publiques
- pour les réunions des institutions démocratiques (communautés de communes, ...)

Idées issues du grand journal des panels du 26 janvier

- Information par les TV locales
- Clarification sur les budgets des collectivités
- Information sur les compétences des différentes instances territoriales
- Meilleure connaissance de la Région (des élus)
- Obliger la Région à informer les communes (relais de proximité des habitants) modification du Code Général des Collectivités Territoriales
- Faciliter la communication et la médiation citoyen/région (avec + de transparence pour recréer la confiance)
- Redonner de l'intérêt à la démocratie en modifiant les règles de décision et en donnant aux gens les moyens de comprendre

Contact : helene.delpeyroux@villesaucarre.org ; 02 47 61 11 85 // 07 82 34 47 98



Villes au Carré

4, allée du Plessis - 37000 Tours

Tél. : 02 47 61 11 85 - Fax : 02 47 20 72 87

Mail : villesaucarre@villesaucarre.org

Site : www.villesaucarre.fr

